

Permanences

ASOLIM (Association des insuffisants respiratoire du Limousin)

1^{ER} et 3^{ème} mercredi du mois
15 heures à 17 heures

AFD (Association Française des Diabétiques)

4^{ème} vendredi du mois
1^{ER} et 3^{ème} vendredi du mois

FNATH (Association des Accidentés de la vie)

1^{er} lundi du mois
15 heures à 17 heures
3^{ème} vendredi du mois
15 heures à 17 heures

Le PONT-Amicale des opérés du cœur du Limousin

1^{er} vendredi du mois
14 heures à 16 heures

TRANSHEPATE et ADOT 87- (Association pour le don d'organes et de tissus humains)

1^{ER} et 3^{ème} vendredi du mois
10 heures à 12 heures

UNAFAM

1^{er} jeudi du mois sur RDV
06-81-31-57-29

VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers)

Les jeudis de 14 heures-16 heures

Où trouver la Maison des Usagers?

La maison des usagers est située

Au niveau du hall d'entrée

(PORTE 1)

Horaires:

Lundi au vendredi 10h à 17h

Informations générales
Tel: 05 55 75 75 00
e-mail: direction@ch-st-yrieix.fr

La maison des usagers met à votre disposition :

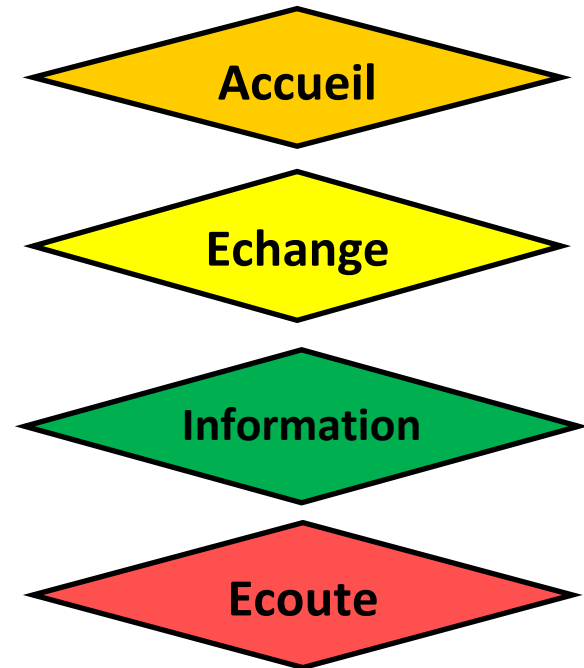
- Des permanences d'associations
- Des brochures d'information
- Une borne de consultation de sites Internet sur la santé

Centre Hospitalier Jacques Boutard
Place du Président Magnaud
87500 Saint-Yrieix-La-Perche



Centre Hospitalier Jacques Boutard

MAISON DES USAGERS



Pour les patients et

leurs proches

La Maison des Usagers est un lieu

pour:

Vivre avec une maladie, un handicap

- ✓ Savoir où trouver une écoute, un soutien, un conseil
- ✓ Vivre au quotidien avec une maladie, un traitement, une aide
- ✓ Rejoindre une association, s'impliquer dans une action solidaire

Entretenir sa santé

- ✓ Prévenir les problèmes liés au tabac, aux addictions
- ✓ Prévenir les maladies sexuellement transmissibles
- ✓ Mieux se nourrir, dormir, respirer
- ✓ Entretenir sa forme

S'informer sur ses droits

- ✓ S'informer sur les droits des patients
- ✓ Connaître les possibilités de recours ou de médiation

S'informer sur un problème de santé

- ✓ En savoir plus sur une maladie ou une préoccupation de santé



La maison des usagers n'est pas un lieu de soin :

Les informations disponibles ne peuvent remplacer une consultation auprès d'un professionnel de santé qualifié. Les équipes de soins du Centre Hospitalier Jacques Boutard sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

La maison des usagers n'est pas un lieu de réclamation :

Les personnes peuvent être orientées vers les services compétents pour écouter leurs réclamations.

Les Associations

FNATH (Association des Accidentés de la vie)

ASOLIM (Association des insuffisants respiratoire du Limousin)

VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers)

AFD (Association Française des Diabétiques)

Le PONT-Amicale des opérés du cœur du Limousin

TRANSHEPATE et ADOT 87- (Association pour le don d'organes et de tissus humains)

UNAFAM (l'Union Nationale des Amis et FAMilles) de personnes malades et / ou handicapées psychiques